

# Maîtriser les pollutions, les déchets ; Protéger l'eau dans le Nord Grande-Terre :

*La station  
d'épuration HQE  
de Gédéon  
Morne-à-l'Eau*

## **E**njeux des pollutions en Nord Grande-Terre ?

Le Nord Grande-Terre, avec notamment les communes de Port-Louis, Petit-Canal et Morne-à-l'Eau, possède **les plus vastes zones humides de la Guadeloupe**, qui viennent ceinturer le Grand-Cul de Sac Marin (GCSM), vaste **lagon de 15 000 hectares** et réservoir majeur de biodiversité.



Embouchure Canal Decostière

Il est donc essentiel de contribuer à protéger ces zones humides en limitant voire en évitant toute contamination provenant des activités anthropiques. C'est pourquoi, une gestion adaptée des déchets et des eaux usées est capitale.

## **La gestion des déchets en Nord Grande-Terre ?**

En Nord Grande-Terre la production de déchets s'élève à près de 25 000 t/an, soit près de 420 kg/hab. **La Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT)** a donc mis en place une politique performante de réduction des déchets et d'optimisation de la collecte des ordures ménagères. A Morne-à-l'Eau, outre les bornes de tri servant à recevoir le verre, toutes les habitations bénéficient de la collecte sélective des emballages ménagers recyclables en porte à porte.

## **Le Pôle de Valorisation de Déchets (PVD)**

La CANGT souhaite que le PVD soit sa vitrine en matière de gestion moderne et optimisée des déchets. Les matières premières n'étant disponibles qu'en quantités limitées, le déchet est aujourd'hui perçu comme **une ressource** non plus à éliminer mais au contraire **à exploiter**, et constitue pour le nord Grande-Terre un **véritable support d'activités** (emploi, insertion professionnelle, formation). Aussi, la ressourcerie doit être l'équipement phare du pôle de valorisation de déchets qui sera complété par une déchetterie.

## **Protéger les eaux de surface : pourquoi et comment ?**

Afin de pouvoir bénéficier de milieux humides sains et profiter des eaux de



Station d'épuration

surface (mares, canaux, lagons, plages...), il est primordial de traiter les polluants des eaux domestiques (cuisine, WC, machine à laver...) avant de les rejeter dans le milieu naturel.

L'un des meilleurs moyens de protéger ces eaux de surface reste le raccordement des habitations au réseau d'assainissement collectif ou à un système de traitement non collectif.

Sur le **site de Gédéon à Morne-à-l'Eau**, a été édifiée la nouvelle station d'épuration HQE (« Haute Qualité Environnementale »),

permettant de traiter l'équivalent des pollutions domestiques des eaux de près de 8000 habitants de la ville avant leur rejet dans le Canal des Rotours.

Équipement à fort enjeu environnemental, ses objectifs sont de :

- **Protéger l'environnement**, la nappe phréatique, la forêt marécageuse, la mangrove et le Grand Cul de Sac Marin ;
- **Accompagner le développement durable du territoire ;**
- **Améliorer le cadre de vie** des Mornaliens.



Embouchure du Canal des Rotours